

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de consultation publique du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 5 mars 2018 à 19 h 00, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville  
Micheline Lebel  
Mikaëlle Rolland  
MM. Frédéric Bélisle  
Yvan Bessette  
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.

2018-03-05-001 Ouverture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Guy Chamberland :

L'ouverture de l'assemblée de consultation publique à 19:00 ;

Adoptée à l'unanimité.

2018-03-05-002 Modifications règlementaires zonage et construction

Consultation publique sur le 1er projet de **modification règlementaire 401-17** *zonage visant les normes relatives à l'architecture et à l'apparence extérieure des constructions ainsi que les normes relatives aux piscines;*

Consultation publique sur le 1er projet de modification *règlementaire 404-1* *visant le règlement de construction afin de modifier les normes relatives aux fondations d'un bâtiment principal;*

Explications et analyses des projets de modifications règlementaires;

2018-03-05-003 Demande de dérogation mineure pour le 1546, Place Léger lot 4 564 746

Explication de la demande :

L'implantation du bâtiment principal au 1546, Place Léger ne respecte pas les marges de recul dictées dans la grille des usages pour la zone RCZ-4, dans laquelle se trouve la propriété. Le bâtiment est implanté à 7,77 mètres de la ligne avant et à 1,34 mètre de la ligne latérale alors que les marges à respecter sont de 8 mètres à l'avant et de 2 mètres sur les côtés. L'implantation de la remise est aussi dérogatoire, ne respectant pas les normes d'implantations dictées à l'article 4.11 du règlement 401. La remise est implantée à 0,36 mètre de la ligne latérale alors que la marge à respecter est de 1 mètre.

Les dérogations sont donc de 0,33 mètre pour la marge avant du bâtiment principal, 0,66 mètre pour la marge latérale du bâtiment principal et 0,64 mètre pour la marge latérale de la remise.

Demander présent, aucunes objections de citoyens.  
Recommandations du CCU favorable à la demande.

2018-03-05-004

Fermeture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Jacques Lavallée:

La **fermeture** de l'assemblée de consultation publique à 19 :30;

**Adoptée** à l'unanimité

---

Jacques Lavallée, maire

---

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur  
général

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 5 mars à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville  
Micheline Lebel  
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle  
Yvan Bessette  
Guy Chamberland

**QUORUM**

Le secrétaire-trésorier et directeur général M. Fredy Serreyn, est présent.

2018-03-001 Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Frédéric Bélisle:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

**Adoptée à l'unanimité**

2018-03-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia **ouvert**.

**Adoptée à l'unanimité**

2018-03-003 Rapport de l'inspecteur pour le mois de février 2018

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de février 2018;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Nathalie Bonneville:

**D'adopter** le rapport des permis émis du mois de février 2018, tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

2018-03-004 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 février 2018

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 février dernier, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Micheline Lebel:**

**L'adoption** du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 février 2018, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

**Adoptée** à l'unanimité

2018-03-005 Décision concernant la demande de dérogation mineure du 1546, Place Léger lot 4 564 746

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure du 1546, Place Léger lot 4 564 746;

**CONSIDÉRANT** que l'implantation du bâtiment principal ne respecte pas les marges de recul dictées dans la grille des usages pour la zone RCZ-4, dans laquelle se trouve la propriété. Le bâtiment est implanté à 7,77 mètres de la ligne avant et à 1,34 mètre de la ligne latérale alors que les marges à respecter sont de 8 mètres à l'avant et de 2 mètres sur les côtés. L'implantation de la remise est aussi dérogatoire, ne respectant pas les normes d'implantation dictées à l'article 4.11 du règlement 401. La remise est implantée à 0,36 mètre de la ligne latérale alors que la marge à respecter est de 1 mètre;

**CONSIDÉRANT** que les membres du CCU sont favorables à la demande de dérogation mineure, régularisant ainsi l'implantation du bâtiment principal et du cabanon;

**Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par M. Guy Chamberland:**

**D'accepter** la demande de dérogation mineure, telle que présentée.

**Adoptée** à l'unanimité

2018-03-006

Adoption des 2<sup>èmes</sup> projets de modification règlementaire 401-17 et 404-1

**CONSIDÉRANT** l'avis de motion, ainsi que la séance de consultation publique;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par M. Guy Chamberland:

**L'adoption** des deuxièmes projets de règlements , 401-17 et 404-1 , sans aucunes modifications;

**Transférer** les règlements à la M.R.C. pour avis technique, ainsi que poursuivre le processus d'approbation des personnes habiles à voter.

**Adoptée** à l'unanimité

2018-03-007

Adoption des règlements finaux 401-16 et 402-1

**CONSIDÉRANT** les procédures de modification règlementaires, soit les avis de motions, projets de règlement et consultations publiques;

**CONSIDÉRANT** l'avis technique du service d'aménagement de la M.R.C. du Haut-Richelieu, et de la procédure d'approbation des personnes habiles à voter (aucune demande de référendum);

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par Mme Mikaëlle Rolland:

**L'adoption** des règlements finaux, 401-16 et 402-1, sans aucunes modifications;

**Transférer** les règlements finaux à la M.R.C. pour l'obtention des certificats de conformité au plan d'aménagement régional.

**Adoptée** à l'unanimité

2018-03-008

Dépôt des rapports des contributions électorales des élus et déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

**Conformément** aux dispositions de la Loi sur les Élections et Référendums municipaux, ainsi que selon le Code Municipal, le secrétaire-trésorier et directeur, Fredy Serreyn, dépose lors de la présente assemblée, les rapports de contributions électorales et déclarations d'intérêts pécuniaires des candidats et élus.

**Que** l'ensemble des documents requis seront transmis au DGE et MAMR;

2018-03-009

**Adoption du Code de déontologie des élus municipaux**

**CONSIDÉRANT** l'obligation, dans l'année qui suit un scrutin électoral, l'adoption d'un Code d'éthique et déontologie municipal remplaçant celui en vigueur, selon l'art. 13 de la Loi :

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland:**

**De déposer** le projet de "Code d'éthique et déontologie des élus municipaux" au Conseil;

**D'effectuer** les procédures subséquentes d'adoption et d'avis public en conformité de la Loi chap. E-15.1.0.1.

**Adoptée à l'unanimité**

2018-03-010

**Adoption du règlement 1509-1 « Prévention des incendies »**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité est desservie par la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour le service incendie;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a eu modification du règlement 0627-1 concernant la prévention des incendies;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion dudit règlement a été préalablement donné à l'assemblée du conseil du 5 février 2018;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement précédemment, ce qui dispense de lecture;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Micheline Lebel.**

**D'adopter** le règlement 1509-1 sur la prévention des incendies tel que présenté au Conseil.

**D'expédier** le règlement 1509-1 à Me Andrée Senneville, avocat-conseil et greffière adjointe, à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

2018-03-011

**Schéma de couverture de risque incendie/plan d'action l'an 8;**

**CONSIDÉRANT** que le schéma de couverture de risques de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 22 juillet 2010;

**CONSIDÉRANT** que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier Excel afin de faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance), et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique);

**CONSIDÉRANT** que le rapport annuel l’an 8 a été complété par le directeur du service incendie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois a pris connaissance du rapport des activités de l’an 8;

**Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par M. Frédéric Bélisle.**

**Que** la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois adopte le rapport annuel des activités de l’an 8 en lien avec le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l’ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

**Adoptée à l’unanimité**

2018-03-012 **Demande de subvention auprès du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec pour la restauration du CAS**

**CONSIDÉRANT** **QUE** la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, a reçu de la part du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, la possibilité de déposer une demande d’aide financière pour la restauration de l’église anglicane (CAS);

**Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par Mme Micheline Label:**

**D’autoriser** le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, afin de compléter le formulaire de demande d’aide financière au Conseil du patrimoine religieux du Québec, ainsi que de signer et transmettre tous les documents nécessaires à cette demande.

**Adoptée à l’unanimité**

2018-03-013 **Projet de restauration du Musée Honoré-Mercier – appel d’offre (SEAO)**

**CONSIDÉRANT** l'analyse des soumissions suite l'appel d'offre par voie d'invitation;

**CONSIDÉRANT** l'avis juridique sur la conformité des documents et les négociations avec les représentants du Ministère de la culture et communication concernant les règles d'attribution des contrats municipaux;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Mikaëlle Rolland:**

**De retourner** en appel d'offre publique pour le projet de restauration, sur SEAO ;

**Adoptée à l’unanimité**

2018-03-014                      **Projet de soutien financier “Stratégies de développement touristique (PSSDT) »**

Point reporté

2018-03-015                      **Dépenses du mois de février 2018 à être autorisées**

**CONSIDÉRANT**                      que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de février 2018 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par **Mme Nathalie Bonneville, appuyée par Mme Micheline Lebel:**

**D’autoriser** les factures et le paiement des dépenses du mois de février 2018 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

**Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.**

**Adoptée à l’unanimité**

2018-03-016                      **Correspondance**

2018-03-017                      **Varia**

2018-03-018                      **Période de questions**

2018-03-019                      **Fermeture de l’Assemblée**

Il est proposé par **M. Yvan Bessette:**

**La fermeture** de l’Assemblée à 20:15.

**Adoptée à l’unanimité**

---

Jacques Lavallée, maire

---

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur général